

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate le 26 mai 2004
Personne-ressource : Jean Arnold
Falls Brook Centre
Tél : (506) 375-8143

Le Réseau terres de la Couronne rend public le rapport : Mise en valeur du potentiel économique des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick

Aujourd'hui à Fredericton, le Réseau des terres de la Couronne a annoncé la publication d'un nouveau rapport, *Mise en valeur du potentiel économique des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick*.

[\(Rapport ici - PDF format\)](#)

Selon David Coon, directeur des politiques du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, la foresterie industrielle au Nouveau-Brunswick soutient présentement moins d'emplois par quantité de bois abattus qu'à n'importe quel point dans son passé. " Cette situation est le résultat direct des améliorations et de la mécanisation des moulins. Avec l'arrivée du rapport de Jaakko-Pöyry il est évident que l'industrie forestière veut continuer dans cette direction. Les Néo-Brunswickois ne trouvent pas le statu quo acceptable, comme en témoignent les audiences publiques du Comité spécial sur l'approvisionnement en bois.

En 2002, l'industrie forestière et le gouvernement provincial ont commandité un rapport sur nos forêts, le rapport Jaakko-Pöyry. Ce rapport Jaakko-Pöyry demande que les coupes annuelles permises soient doublées, que les industries et le gouvernement signent des ententes obligatoires et que la récolte de bois soit permise dans les zones spéciales de gestion.

Le Réseau des terres de la Couronne propose plutôt qu'un plus grand nombre d'emplois soient réalisé par des initiatives à grande valeur ajoutée, par la production de produits forestiers autres que le bois et la réforme des baux. Des investissements dans la formation, dans les occasions de fabrication de produits à grande valeur ajoutée et de produits non ligneux auront de plus grands effets économiques localement et à long terme.

Mise en valeur du potentiel économique des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick présente des stratégies alternatives pour la gestion des terres de la Couronne. " Nos terres de la Couronne ont la capacité de soutenir un large éventail d'activités, de grandes et petites

industries, ainsi que des entreprises locales. Certaines de ces entreprises font un usage direct du bois, que ce soit sous forme de bois d'oeuvre, de pâtes et papiers, pour la fabrication de meubles ou de planchers. D'autres entreprises comptent sur des forêts qui demeurent intactes, comme par exemple la production du sirop d'érable, l'écotourisme et les produits forestiers non ligneux. La solution idéale à notre dilemme actuel est de trouver une façon de favoriser la coexistence de toutes ces entreprises, afin que les Néo-Brunswickois obtiennent le meilleur rendement économique possible.

Selon Roberta Clowater, New Brunswick Protected Natural Areas Coalition

" Le gouvernement doit prendre des décisions au sujet de nos terres de la Couronne et de notre économie forestière afin d'offrir un plus grand éventail de possibilités et de scénarios que ceux proposés par le rapport de Jaakko-Pöyry. "

" Nous devons explorer soigneusement toutes les options disponibles pour l'utilisation des terres de la Couronne, de sorte que chacun en bénéficie. Nous devons nous rappeler que nos forêts sont naturellement diverses et qu'elles ont le potentiel de fournir beaucoup de produits et services différents dans le futur, " a dit Jean Arnold, directrice exécutive du Falls Brook Centre.

" Notre gouvernement détient les terres de la Couronne en fiducie pour la population du Nouveau-Brunswick. Le Réseau terres de la Couronne s'est engagé à donner un aperçu de nouvelles stratégies pour une économie forestière durable. La valeur ajoutée, la réforme de la tenure et les produits forestiers non ligneux sont des éléments essentiels d'une économie forestière viable qui soutient les familles du Nouveau-Brunswick, " dit Arnold.

Le Réseau terres de la Couronne veut que le gouvernement :

- 1) développe une stratégie économique forestière orientée sur l'avenir pour le secteur des produits forestiers;
- 2) établisse une stratégie économique pour les produits non ligneux sur les terres de la Couronne;
- 3) amende la Loi sur les terres et forêts de la Couronne (1982) afin d'y inclure des licences individuelles, des licences de co-tenure, des licences pour les Premières Nations, ainsi que des licences municipales ;
- 4) établisse des projets pilotes pour expérimenter avec les différents types de tenures en partenariat avec les Offices de commercialisation, les Premières Nations et les municipalités, selon le besoin.

La moitié des forêts au Nouveau-Brunswick se trouvent sur les terres de la Couronne qui sont détenues en fiducie par le gouvernement provincial.

Pour plus d'information sur le dossier et une copie complète du rapport veuillez visiter le site du Réseau des Terres de la Couronne :
www.nosforetsnb.org